



**1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc
de CHATEAUROUX**
*Complexe Sportif de la Margotière,
rue de la Margotière
36000 CHATEAUROUX*
02.54.34.12.90
02.54.26.09.36
archers.chateauroux@gmail.com
http://1e_cie_chateauroux.sportsregions.fr/



Compte rendu réunion du 22/10/2026

Nouveau Bureau :

Patrick Viel remercie les nouveaux membres du bureau pour leur volonté d'implication dans le club.

Les commissions restent en place comme définie lors de l'AG, il est fait rappel du fait qu'elles ne sont pas verrouillées, et que des membres de la compagnie peuvent tout à fait les intégrer sans pour autant faire parti du bureau.

Nous n'aurons pas de Label cette année, nous n'entrons pas dans les critères. En effet, les conditions d'attributions ont été durcies sur les notions de compétitions officielles et de participation à des championnats départementaux et régionaux chez les jeunes.

Quelques membres de la compagnie n'ont pas encore repris leur licence, nous allons leur faire un mail.

Calendrier : Nous organiserons

- Un tir Beursault les 10 et 11 avril 2027, avec un après midi ménage le 10 dans le logis afin de commencer la saison extérieure dans le propre.
- La finale DR1 et DR2 les 19 et 20 juin.
- Le tir du Bouquet le 29 Août avec la journée porte ouverte en parallèle.
- La journée ménage de clôture de saison le 28 Août.

Commission intendance :

Ludovic et Stéphane G nous présentent les nouveaux gobelets reçus. Un modèle pour les boissons classiques, et un pour le café.

Plusieurs sont vendus sur le champ, car très jolis.

Ils ont également plusieurs propositions :

Association déclarée sous le n° W362000078 à la préfecture de l'Indre. Agrément ministériel n° 36-S-4 du 120373

- Pour les concours salle, changer la buvette de place, l'intégrer dans le gymnase et non plus dans les vestiaires afin qu'elle gagne en visibilité.
Proposition acceptée, pour une mise en place dès le concours de novembre. Les archers pourront procéder au montage de leur matériel dans les espaces dédiés, y compris dans les vestiaires et les douches.

- Pour le pot de bienvenue, Ludo avait acheté une table pliante plus solide et adaptée. Nous allons la lui racheter, et il ira en chercher 2 autres. Ce sont des tables de 8, pliantes mais rigides et solide que nous pourrons utiliser lors des compétitions et des diverses animations.

- Il a également été créé un site internet ainsi qu'une adresse mail dédiée à l'intendance, qui pourra permettre, lors des compétitions, aux archers inscrits de précommander leurs repas, viennoiserie et confiserie. Nous pourrons ainsi avoir une meilleure visibilité des achats à prévoir. Nous ajouterons également une nouvelle possibilité de sandwich végétarien ou cruauté, ainsi que des crêpes.

Stéphane présente aussi 3 nouveaux modèles de mandats, que Sylvie accepte avec empressement, il sera mis en place pour le concours de janvier.

Commission Parcours et Matériel :

Olivier Foiry nous présente 3 nouveaux projets :

- Fabrication d'un rack pour ranger les valises de l'école de tir, car manque de place dans le rack existant. Le montant du projet s'élève à 176.48 €. La proposition est validée par le bureau.
- Fabrication d'un mirador ou passerelle afin de pratiquer les tirs campagne et 3D en hauteur. Le montant du projet s'élève à 1036.31 €. Il reste encore à obtenir les autorisations de la CAC afin de pouvoir l'utiliser. Au vu des grosses dépenses faites dernièrement, si accord de la ville le projet pourrait être envisagé un peu plus tard.
- Fabrication d'une cible mobile et inclinable en tous sens, projet en cours d'étude.

L'ensemble de ces projets son réalisables dans le cadre de projet scolaire du lycée dans lequel Olivier enseigne.

Commission Médicale :

La pharmacie a été refaite et est en place au gymnase.

Pour la formation VSS (Violences Sexistes et Sexuelles), elle va être, a plus ou moins brève échéance, obligatoire pour les capitaines d'équipe. Il serait donc judicieux de l'étendre sans obligation a un maximum de personnes.

Commission Animation :

Le jeu de Noël aura lieu le 18 décembre.

Trésorerie :

Le cachet de la compagnie est mort, nous proposons d'en recommander 2, un pour la trésorière, et 1 pour la secrétaire.

Nous étudions la possibilité d'acquérir un système de terminal bancaire. Tous sont soit chers, soit prennent une commission conséquente sur les transactions. La meilleure solution serait l'application Hello Asso, mais cette dernière n'est pas pour l'instant compatible avec les Iphone. On attend donc la suite du développement.

Commission Sportive :

Suite à des demandes, Stéphane D. mettra en place une formation matériel, la date reste à fixer.

Pour le concours de novembre, il va falloir prendre en charge les nouveaux arbitres assistants.

Ces derniers doivent envoyer un mail confirmant leur présence à l'arbitre responsable et au président du club, sachant qu'ils ne doivent pas être plus de 2 par départ.

Nous aurons sur le départ 2 : Patrick Ferrand et Stéphane Kendzierski.

Départ 5 : Patrick Ferrand et Franck Bourges

Commission Communication :

Stéphane G. donne les accès à Max de façon à ce qu'il puisse utiliser les divers modes de communication du club.

Questions Diverses :

Nous n'avons pas de nouvelle concernant la plantation des ifs dans le jeu d'arc, nous allons relancer par mail.

Faire un courrier à la Mairie concernant l'utilisation du gymnase pendant les vacances de Noël

